

Réunion du Conseil Municipal du 20 janvier 2025

PROCES-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 20 janvier à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Membres présents :

ASTIER Elisabeth, BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, BRUEL Nicole, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, ERNEST David, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Michel, LIMOUSIN Frédéric, PAUPERT Jérémie.

Membres absents : FERNANDEZ Aurélie, LAROUSSINIE Marie-Ange, VALET Pierre-Vincent (excusés).

Points à l'ordre du jour :

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses - Budget Commune et AEP ;
Autorisation de recruter des agents contractuels sur emploi non permanent dans le cadre d'un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ou pour le remplacement d'un agent absent ;
Convention avec le Conseil Départemental pour une mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau ;
Subventions ;
Remboursement de frais suite à acquisition de terrain et
Questions diverses

Secrétaire de séance :

Monsieur Jérémie PAUPERT est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif, pour les budgets :

- Commune, dans la limite de 330 299,00 € (soit 25 % du montant des dépenses d'investissement de l'année 2024), répartis sur les programmes suivants :

- Participation travaux voirie le Maisonial :	4 000,00 €
- Autres groupements - bâtiment et installations :	11 325,00 €
- Immobilisations corporelles :	15 000,00 €
- Dépôt et cautionnement :	3 500,00 €

- AEP, dans la limite de 285 122,00 € (soit 25 % du montant des dépenses d'investissement de l'année 2024), répartis sur les programmes suivants :

- Travaux AEP :	10 000,00 €
- Travaux Assainissement :	10 000,00 €

Accord du Conseil Municipal.

▪ Autorisation de recruter des agents contractuels

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de délibération l'autorisant à recruter des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ou au remplacement d'un agent absent.

Il précise que cette délibération permettrait de pouvoir faire face à des urgences en cas de besoin spécifique ou en cas d'absence d'un agent ; chaque recrutement fera l'objet d'une information en séance du Conseil Municipal.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau avec le Conseil Départemental

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention avec le Conseil Départemental pour l'assistance technique apportée gratuitement aux collectivités à travers le Service d'Assistance à la Gestion de l'Eau et de l'Assainissement.

La précédente convention est arrivée à échéance, il propose de la renouveler pour la période 2025-2026.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Solidarité avec la population de Mayotte

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser une aide à la Croix rouge pour soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de verser une aide de 500 euros.

▪ Aides au voyage scolaire

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est sollicité par le collège de la Ponétie pour l'attribution d'aides pour 7 enfants domiciliés sur la commune qui doivent participer à des voyages scolaires à Londres et en Irlande.

Accord du Conseil Municipal pour le versement d'une aide de 50 € / enfant.

▪ Remboursement de frais suite à acquisition de terrains

Madame Elisabeth ASTIER sort de la salle et ne prend pas part à la délibération.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de l'achat de terrain par l'Etablissement Public Foncier à Monsieur et Madame BAC en vue de constituer une réserve foncière pour la commune, il a été nécessaire d'acheter du terrain à Madame ASTIER.

Cette vente a engendré des frais à hauteur de 161,74 € pour Madame ASTIER, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de les lui rembourser, cette dernière ayant accepté la vente dans l'intérêt de la commune.

Accord du Conseil Municipal.

Questions diverses

▪ École

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat aidé de Madame BOISSIER n'a pas pu être renouvelé à la date du 21 janvier du fait de son absence pour maladie. Le CDD de Madame BORIE a donc été renouvelé jusqu'à la fin de l'année scolaire, dans l'attente de l'étude de la possibilité de recruter une autre personne dans le cadre d'un contrat aidé.

▪ Terrains BAC

Achat des terrains par l'EPF finalisé. L'acquisition par la commune pour un montant de 78 699 € se fera sur une durée maximale de 8 ans, avec possibilité d'achat anticipé.

▪ Réhabilitation des stations d'assainissement collectif

- Station du bourg en service, travaux de finition à venir
- Cancelade : travaux en cours mais arrêtés du fait de la météo
- Aubugues : travaux en cours, emprise foncière à déterminer par le passage d'un géomètre
- réseaux de Lacam : essais de pression à refaire ; les travaux de la station débiteront une fois les 3 autres terminés ;

▪ Divers

- Travaux Salle multiactivités : derniers essais de stabilité concluants. Les travaux de maçonnerie devraient être terminés fin février.
- Facture électricité : dernière facture de la salle polyvalente élevée, faire un point avec l'ACCA sur l'utilisation du local de chasse.
- PAV des 4 routes en service.
- RDV à venir avec le Centre de Gestion concernant les missions de Secrétaire de mairie d'Audrey DUBREUIL.
- Demande de l'ACCA de bénéficier du bâtiment des associations dans son intégralité. Prévoir rencontre avec l'association.

▪ Tour de table

- Travaux d'éclairage public à Trémoulines en cours de finition.
- Escarpidou : problème de chauffage, fuite d'eau, problème d'évacuation des siphons de la cuisine, VMC à surveiller, demande de refaire les joints des fenêtres.
- Éclairage public en panne à Compostie.
- Épareuse : après renseignement, le partenariat avec Arpajon n'est pas réalisable. Demander des devis à des entreprises locales.

Le Maire :
David ERNEST

Le secrétaire de séance :
Jérémie PAUPERT